

Sainte Restitue, sa légende et son pèlerinage...



Chapelle Sancta Restituta, bas-côté sud



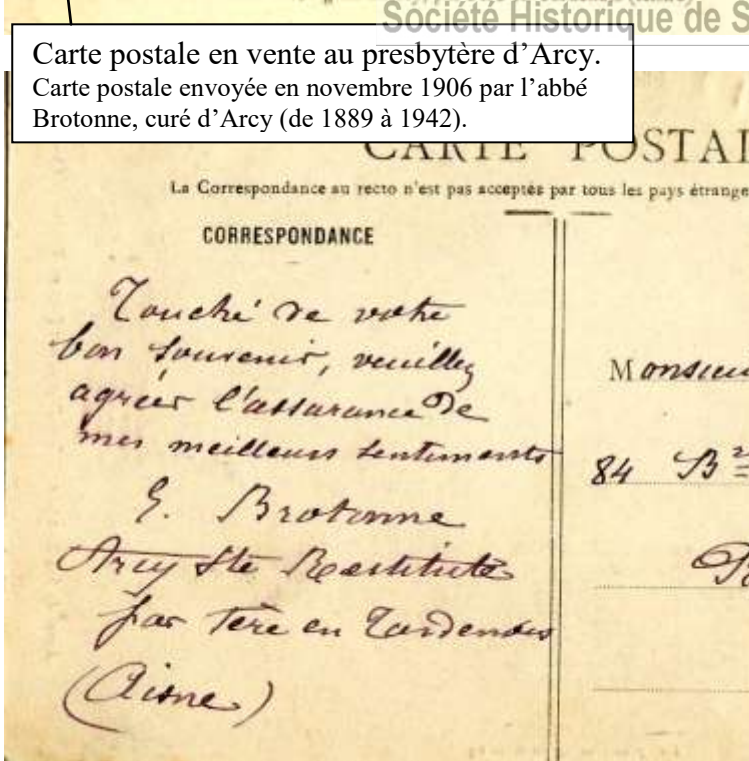
**Statue de la sainte
exposée dans la
nef de l'église.**



Selon l'hagiographie de Sainte Restitue : Une des quatre plaques en cuivre repoussées et dorées de la châsse contenant les restes des reliques de la sainte qui représente son martyre à Sora (Italie) le long du fleuve Liris le 27 mai 275 après J.C..
Sa tête jetée dans le fleuve, est retrouvée et déposée avec son corps ; de nombreux miracles ont lieu sur son tombeau ou par son intercession et une basilique est élevée et lui est dédiée. A Arcy, elle est invoquée aux temps de peste, contre les maux de tête, les fièvres, le délire et l'épilepsie.



Carte postale en vente au presbytère d'Arcy.
Carte postale envoyée en novembre 1906 par l'abbé
Brottonne, curé d'Arcy (de 1889 à 1942).



Voici l'histoire de Restitue telle que la raconte l'hagiographie :

« Il s'agit d'une vierge martyre romaine décapitée à Sora (Italie) en 272 sur ordre de l'empereur Aurélien. Il importe peu de savoir si, comme les Bollandistes l'ont prétendu, cette Restitue n'est pas celle de Sora, mais une autre provenant d'un cimetière antique de Rome.

Ce qui compte, c'est de savoir comment le culte est né à Arcy. C'est un schéma classique de l'implantation des reliques.

Ce sont elles-même qui décident de l'endroit où elles veulent s'établir. La légende veut que **vers 850**, Lothaire, roi de Lorraine, envoie au secours du pape Léon IV, contre les Sarrasins qui ravagent l'Italie, son fils Louis avec une troupe de Francs. Il donne pour conseiller au jeune prince un seigneur, comte de Moreuil, près d'Amiens, « homme courageux, prudent et magnifique » avec dignité de connétable.

En Italie, celui-ci rassemble bientôt son armée à la tête de laquelle il remporte de significatives victoires. Pour le récompenser le pape Léon IV lui fait présent de riches présents ; mais le comte de Moreuil, au dire du légendaire, préfère le don d'un corps saint et obtient par l'entremise du prince Louis celui de Sainte Restitue, vierge et martyre.

Son intention est de les transporter à sa terre de Moreuil, mais sur le chemin de retour il veut auparavant passer par Arcy, petite bourgade de son domaine dans le Soissonnais, bien que ce lieu soit ruiné par la guerre et qu'il est peu commode d'y séjourner.

Statue de Sainte Restitue, en bois polychrome.



Arrivé à Arcy, le corps saint est déposé dans une chapelle fort négligée et où l'on disait rarement la messe ! Bientôt des miracles éclatent, une fontaine surgit tout à coup, une mère avec un enfant mort au sein sans avoir reçu le baptême, s'approche des reliques et le demande ; un prêtre le lui administre en présence de la foule du peuple.

Et l'enfant revient à la vie !

Puis vient le jour pour le comte de Moreuil de reprendre le chemin mais lorsqu'on veut sortir la châsse contenant les reliques de la chapelle, elle devient si lourde qu'on ne peut l'emporter. L'enfant sauvé ordonne à ceux qui veulent la soulever de s'arrêter « Arrête-ici ! » (Certains y voient l'origine du nom du village comme la phonétique de cet ordre : « Arr'.ici »).

Le comte obéit et fait faire une châsse d'argent en forme de tête pour recevoir les reliques de la sainte et fait bâtir à la place de la modeste chapelle une petite église plus digne pour celle qui avait souffert pour le christ. »

Société Historique de Soissons



Autel de la sainte. Au centre, la châsse contenant le reste des reliques brûlées à la Révolution, à droite sa statue, à gauche la statue de l'évêque St Martin auquel l'église est consacrée, ayant perdu sa mitre et sa crosse.

Les 2 statues étaient peintes à la chaux blanche depuis le XVIII^{ème}, décapées en 1976, leur polychromie d'origine est réapparue.



Lieu de Pèlerinage le 1^{er} de Ste-Restitue est invoquée cont

C'était selon les hagiographies de reliques, comme on sait, le moyen ordinaire qu'employaient les saints quand ils voulaient désigner l'endroit où leurs reliques devaient être honorées.

Et comme on sait, les miracles ne cessèrent de s'opérer pendant une longue suite de siècles, et y attirèrent une foule de pèlerins et malades, ce qui donna lieu à l'un des pèlerinages les plus fréquentés du nord de la France et à l'institution de nombreuses confréries.

On y venait au mois de mai invoquer la sainte contre les possessions du démon et les aliénations mentales.

On l'invoquait encore en ces temps derniers pour toutes sortes de maladies et on faisait bénir son linge de maison. Les pèlerins ne manquaient pas de boire de l'eau de la fontaine dite miraculeuse.

On ne manquait pas de faire des offrandes ; le registre de la Fabrique mentionne une dernière fois en 1916, la levée du tronc à l'intérieur de l'église mais aussi de celui à la fontaine.

ORAISON A SAINTE-RESTITUE

Restitue, Vierge et Martyre,
Que le ciel et la terre admire,
Puissante patronne d'Arcy,
A tes pieds, je me jette ici.
Où Dieu fait éclater ta gloire ;
Où l'on honore ta mémoire ;
Où les captifs sont en sûreté,
Rendent grâce de leur liberté ;
Où le fiévreux, le frénétique,
Le possédé, le lunatique,
Trouvent en présence de tes os,
L'esprit, la santé, le repos ;
Où celui que Dieu humilie
De la caduque maladie,
Recouvre la stabilité :
Tu connais mon infirmité,

« Cette légende de Ste-Restitue est celle qu'a recomposée l'hagiographe de St-Jean des Vignes, **Nicolas de Beaufort** à la fin du XVI^{ème}, auteur de « L'Histoire du Pèlerinage » que les Bollandistes après lui publient. Il s'était inspiré pour le composer d'une pièce de vers français imprimée vers 1550. Puis **Nicolas Messier** **prieur-curé** d'Arcy fut le continuateur de cette légende.

Mais il y eut plusieurs saints ou saintes de ce nom.

En 1863, l'**abbé Pécheur** écrivait sur la vie de la vierge de Sora, fille d'Ethel et Dubia, victime du proconsul Agathies sous l'empereur Aurélien (272 à 275) mais le même **abbé Pécheur** reconnaît que vu... « l'examen attentif des actes édités par les Bollandistes, il résulterait que les reliques d'Arcy n'appartiendraient pas comme il se croyait à la martyre de Sora dont le corps n'a pas quitté cette ville, mais seraient celles d'une autre sainte du même nom, extraites d'un des cimetières de Rome, qui auraient été données en 851 par

le pape Léon IV au seigneur de Moreuil. »

« Quoiqu'il en soit, cela ne change rien à l'existence des reliques vénérées pieusement à Arcy.

Nicolas de Beaufort reste donc à l'origine du vrai début du culte et pèlerinage à Arcy ; il était contemporain de son confrère Bertin et de Berlette, les humanistes locaux, bien excusables de leur manque de critique. »

Prends pitié de moi quand je souffre ;
 Quand ma pauvre âme est dans le gouffre
 Et dans l'horreur du péché ;
 Quand mon corps se sent empêché
 Par les fléaux de la justice
 D'un Dieu qui punit ma malice ;
 Quand l'affreuse contagion
 Fait de nos corps une moisson ;
 Quand une vapeur sombre et noire,
 Monte au siège de ma mémoire ;
 Que l'ennemi de mon salut,
 Qui me veut vaincre, soit vaincu,
 Obtiens-moi donc, par ta prière,
 De si bien finir ma carrière,
 Que, dans la vie et dans la mort,
 J'aie avec toi le même sort. Ainsi soit-il.

On solennise la fête de la Translation de Sainte Restitue, à Arcy, près Soissons, le 1^{er} Mai et le 3¹ suivant on célèbre la fête de son martyre.



Selon l'abbé Pécheur :

« Le temps de Léon IV, de l'empereur Lothaire (9^{ème} – 852) était loin, Nicolas de Beaufort leur donne pour affectionner et bénéficiaire le seigneur de Moreuil, qu'il fait aussi seigneur d'Arcy où il laisse les reliques.

Du IX^{ème}, la découverte d'un nom de seigneur d'un village comme Arcy, serait pour un historien une chose comme tombée du ciel... Pour Nicolas de Beaufort, le souvenir qu'il pouvait avoir de la famille de Soissons-Moreuil put lui suffire... malgré leurs hésitations, les continueurs par respect ou par manque d'érudition se sont contentés du texte ».

« Les Moreuil, depuis les Soissons-Moreuil étaient de familles chevaleresques suffisamment anciennes pour avoir aussi ses légendes. La dernière de leur généalogie, celle de La Chenaye-Desbois-Badier (Dictionnaire de noblesse) les fait sortir d'un Vuillaume de Soissons, issu des comtes de Soissons et par conséquent des comtes de Vermandois et de Charlemagne. **Tout cela est faux.**

L'un d'eux aurait pu être, aussi bien que son ancêtre, supposé être le fondateur d'Arcy, c'est Bernard III qui en 1209 rapporte de l'expédition de Constantinople une SAINTE LARME de N.S. C'est celle qui, conservée à la collégiale de Selincourt (Diocèse d'Amiens) y implanta un autre pèlerinage fameux » extrait du Bulletin Archéologique du Comité de Travaux Historiques « Revue des Sociétés Savantes » juillet-août 1876, p. 215. De cette époque il est très peu de textes écrits et les transmissions orales sont sujettes à caution. »

Ainsi se maintient et se propage la légende...

Procession du 1^{er} mai 1989 ; au centre l'abbé Margerin, curé d'Arcy de 1943 à 2001, derrière lui Ms Vasseur (Rugny), Maurice Ganthier et Pascard Jacques (à d.), tous anciens pompiers, portent la châsse.



Le premier texte sur Sainte Restitue d'Arcy (dont le martyr remonte au 27 mai 272) est composé à la fin du XII^{ème} par un moine du Mont Cassin, plus tard évêque de Terracine.

A la biographie, il se mêle beaucoup d'imagination et de légendaire. Née à Rome de parents païens et nobles romains, elle est élevée dans le culte des idoles et rencontre la foi chrétienne à travers de la jeune Magdalena, chrétienne de 18 ans et le vieil homme prêtre Paulus ; tous 2 grecques de Corinthe achetés comme esclaves par Ethel la mère de Restitue pour entrer au service de sa fille unique alors âgée de 20 ans.

A la veille de persécutions ordonnées par Aurélien, Restitue en prière reçoit la visite d'un ange lui annonçant la confiance et le pouvoir de guérir accordés par Dieu et la mission d'aller aider l'évêque Amasius de Sora, ville frappée par la persécution.

De plus, depuis quelque temps ses parents se faisaient insistants pour qu'elle épouse Valère, apostat qui avait renoncé à sa foi catholique pour faire carrière auprès d'Aurélien.

Bref, l'ange la conduit aux portes de Sora où à peine arrivée, elle guérit Cyrillinus, atteint de la lèpre, 11 ans, fils de sa logeuse païenne etc.

A Sora le proconsul romain Agathus écoutant Valère toujours désireux d'épouser Restitue, fait trancher la tête à l'enfant Cyrillinus devant Restitue afin de l'amener à une renonciation de sa foi. Conduite près du fleuve après avoir prier une dernière fois avec ses compagnons (dont le prêtre Cyrille) elle est décapitée ; toutes les têtes coupées sont jetées dans le fleuve.

Les chrétiens emportent les corps et les ensevelissent... la tête de Restitue est miraculeusement rejetée par le fleuve... La basilique de Sora* lui est dédiée et elle y est enterrée (*au sud/est de Rome, 30 km Est de Frosinone).



Charriot et support de la châsse lors des cérémonies de mai. Autrefois les pompiers allaient avec ce chariot chercher le cercueil chez le menuisier du village pour ensuite se rendre dans la famille du défunt pour la mise en bière avant les funérailles à l'église.



1^{er} mai 1989.

La châsse actuelle, le modèle qui est parvenu jusqu'à nos jours, classée aux Monuments Historiques est datée du XVII^{ème}.

C'est probablement de celle-ci qu'il est fait mention dans le procès-verbal de translation des reliques « mises de la vieille châsse dans la nouvelle » **le 29 avril 1646** par l'ordre de **Simon le Gras évêque de Soissons.**

Cependant dans un compte de Fabrique des années 1678-1680 du receveur d'Arcy, **Denys Aubry**, celui-ci paye huit livres un orfèvre de Soissons, nommé Le Clerc « pour avoir raccommo­dé le chef d'argent où est la relique du chef de la sainte. »

Cela supposerait que le reliquaire précédent la nouvelle châsse ait eu la forme d'une tête en argent dans laquelle s'y seraient trouvées les reliques, symbole de la tête de la sainte rejetée miraculeusement par les eaux du fleuve).

Quoiqu'il en soit, la châsse dont il s'agit maintenant est en bois d'ébène sculpté orné de motifs en cuivre doré reproduisant le martyr de la sainte et la procession des reliques avec la guérison d'un enfant ainsi que 2 statu­ettes de la vierge et de St Rémy.

A suivre à gauche...

Suite... **Sous la Révolution** les plaques de cuivre sont vendues **le 5 mai 1794** à un bourgeois de Fère au prix de 200 sous.

Les reliques sont brûlées dans l'église même, sur une dalle. **Le 6 juillet 1803**, le nouvel évêque constitutionnel **Le Blanc de Beaulieu**, place les cendres recueillies par des personnes pieuses dans ce qui reste de la châsse.

A suivre...

1^{er} mai 1946



1^{er} mai 1946, la cérémonie du culte de Ste-Restitue est d'importance ! La paix est revenue... C'est l'inauguration de la nouvelle statue de la sainte à la fontaine (détruite en 1918). C'est aussi pour René Roger, porte-drapeau de la C^{ie} des Archers, le moment émouvant de le sortir du placard après ces années de guerre ! A son côté, Georges Cohan (en costume clair).



Suite...Elles font l'objet d'une restauration en 1873 par M. Mignot Roger ébéniste à Fère-en Tardenois ; **le 7 mars 1873**, il y a transfert des reliques de la châsse dans une provisoire par le Conseil de Fabrique : « Nous y avons trouvé un coffret en chêne, garni à l'intérieur d'une étoffe de soie rouge contenant un authentique daté du 6 juillet 1803 et signé Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu évêque de Soissons & Laon, lequel donnant la nomenclature des reliques y contenues, nous les avons renfermées dans trois petites pièces de taffetas rose liées avec fil gris de ménage sur lequel nous avons mis notre cachet et la reconnaissance que nous avons faite que nous avons signée, avons enfin remis le tout dans la dite châsse dont nous avons autorisé l'exposition à la piété des fidèles. La translation est faite dans le reliquaire provisoire scellé hermétiquement de deux cadenas de sécurité à gorge, plus un ruban blanc qui le fermait en croix, portant cinq cachets dont un de la main de la commune d'Arcy-Ste-Restitue et quatre autres représentant le Christ et croix.

Signent Ms Guyot président, Gaudion maire, Duval (curé d'Arcy de 1871 à 1879), Baillet et Ban. Et le **22 avril 1873**, suit le procès-verbal de la translation inverse de la châsse provisoire dans la véritable nouvellement restaurée.



Inauguration de la nouvelle statue de Ste-Restitue le 27 mai 1946, l'abbé Margerin est au côté de l'enfant de cœur Gabriel Moreau (né en avril 1938).





M. Marlette avec ses belles moustaches (bourelrier) ;
Devant lui le célibataire M.Pottier (habitait rue du Tarn
devant la ferme Ancellin ; maison détruite aujourd'hui).



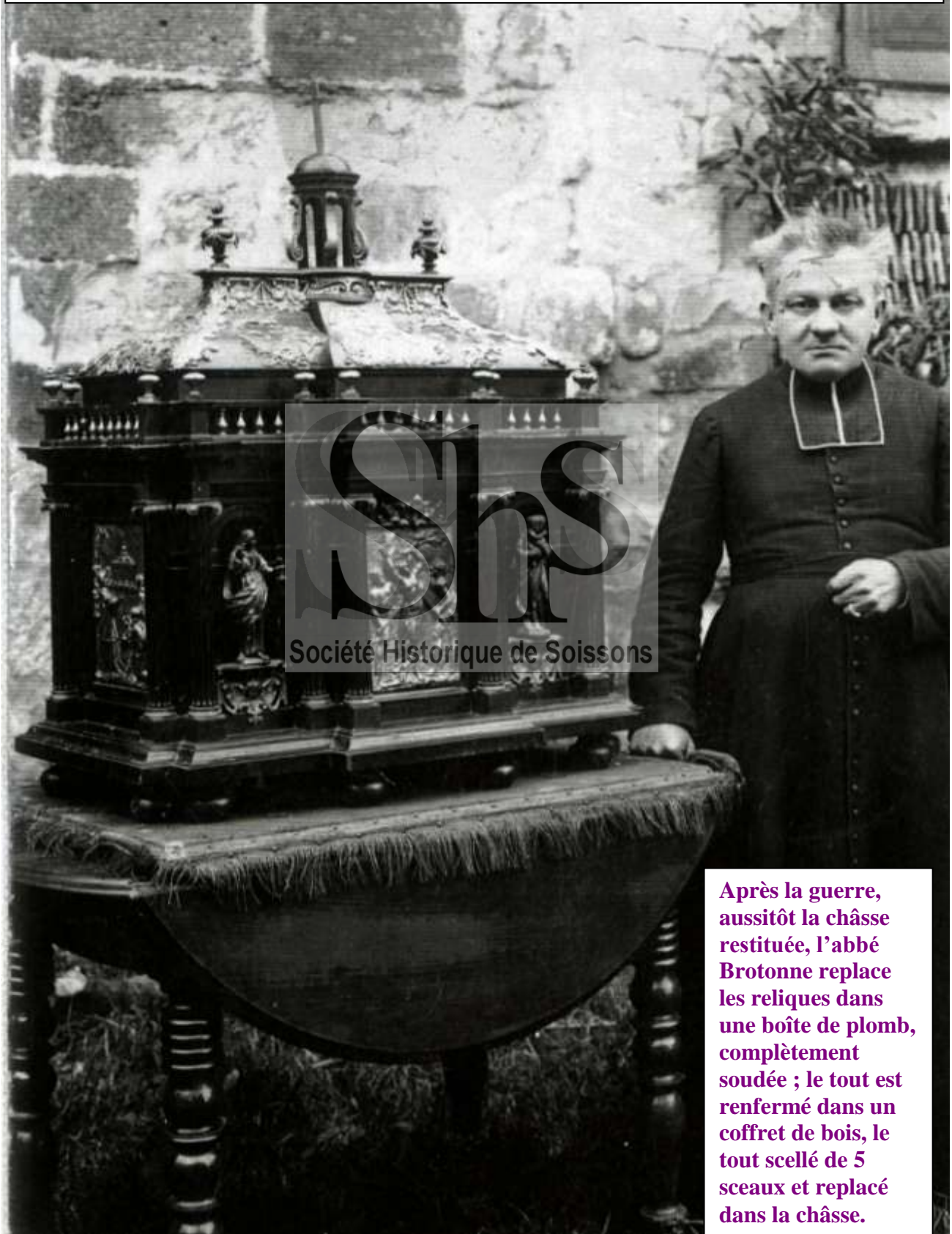
En 1914, les Allemands volent la châsse et les cloches. Voici le souvenir de M. Bernard Ancien (1906 –1987) hébergé aux Crouttes en avril 1918 et allant à la messe à Arcy :
« L'église n'avait plus de reliques que celles insérées dans le piédestal* de la statue de la Sainte sur l'autel de la chapelle Sancta Restituta. Des Allemands prisonniers chantaient en chœur. »

« Plus tard la commune d'Arcy est informée que la châsse se trouverait avec une des cloches à...(illisible) en Thiéraches » rapporte de Mlle Zoé Mittelette des Crouttes. L'histoire veut que ce soit l'intervention de l'abbé Brotonne qui soit à l'origine de son retour.

* Après la vente des cuivres de la châsse sous la Révolution, les reliques sont brûlées à même le sol dans l'église ; les personnes pieuses ramassent les restes et les cendres, mais il semble que certaines gardèrent des morceaux chez eux, aussi pour les sensibiliser à les rendre dans l'anonymat, les curés font creuser un tiroir dans le piédestal de la statue de la sainte. A suivre...

L'abbé Brotonne pose avec la châsse enfin revenue à Arcy après avoir été volée en août 1914 puis en juillet 1918.

Vers 1917, un avion ennemi est abattu sur le terroir de Cuiry-Housse ; le curé d'Arcy non mobilisable s'occupe de mettre les restes des 2 aviateurs allemands dans une sépulture décente... **Voici le récit de Ste Restitue et L'Albatros :**



Après la guerre, aussitôt la châsse restituée, l'abbé Brotonne replace les reliques dans une boîte de plomb, complètement soudée ; le tout est renfermé dans un coffret de bois, le tout scellé de 5 sceaux et placé dans la châsse.

UNE ESCADRILLE FRANÇAISE AU COMBAT

Il fait beau à l'aube de ce 26 mai 1915 alors que la guerre dure déjà depuis dix mois. Si deux aviateurs français, Frantz et Quenault ont, les premiers, abattus dès le 5 octobre 1914 un avion allemand en combat aérien, en ce milieu de l'année 1915, les batailles dans le ciel sont encore rares et, chose curieuse, tournent souvent à l'avantage de nos chevaliers de l'air. Si cette première victoire aérienne a été remportée sur un biplan Voisin, les suivantes ont été obtenues grâce à un avion difficile à piloter mais maniable et rapide : le Morane-Saulnier Parasol biplace. Ce monoplane à aile haute, en ce printemps 1915, commence pourtant à vieillir et déjà apparaît un autre Morane-Parasol, monoplace celui-là, dont quelques aviateurs déjà célèbres, comme Navarre, Pégoud, Vedrines et Gilbert, sont bénéficiaires.

Pour l'instant, l'escadrille M.S. 12, qui compte déjà plusieurs victoires aériennes, possède encore le Morane biplace, et, il y a quelques jours, le tandem Bernis-Jacottet a forcé un Albatros à se poser intact dans les lignes françaises, Albatros que l'intrépide Navarre a fait décoller aussitôt pour venir le poser en douceur devant les hangars de la M.S.-12. Le terrain de cette escadrille est situé à l'angle de la route nationale de Reims à Fismes et d'une route empierrée menant de Gueux à Muizon.

Il est tôt en cette journée du 26 mai quand un Morane-Saulnier Parasol, avec pour équipage l'adjudant-chef Mesguich que tout le monde à l'escadrille appelle « Le Colonel » et Jacottet,



Albatros de l'escadrille allemande abattu à Cuiry-Housse le 26 mai 1915, par le lieutenant-aviateur Jacottet ; au premier plan, le cadavre de l'observateur, lieutenant Von Bülow.

M. Patrick RICHARD, spécialiste des combats et aviation 1914-18
Est l'auteur de ce document « Une escadrille française au combat »
entre autres nombreux ouvrages.

celui qui avec Bernis a déjà remporté une victoire aérienne, décolle du terrain de la M.S. 12. En ce temps-là, les missions de chasse sont libres. Où vont-ils aller ce matin ? Pourquoi pas vers Soissons ? Alors, en avant pour Soissons !

Il est 6 heures et pendant 2 heures les voici en mission de surveillance à 2 500 mètres d'altitude. Il fait un temps superbe et les prairies ont leurs belles couleurs vertes sous l'effet du printemps.

Oui, mais nous sommes en guerre et le paysage est secondaire. C'est le ciel qu'il faut regarder. Là-bas, à droite sur la crête, une petite route : le Chemin-des-Dames. Il n'est pas encore célèbre mais dans deux ans tous les journaux de la planète le feront connaître au monde entier. Il s'embrasera dans une bataille formidable, le 16 avril 1917, offensive française montée par le général Nivelle... sans résultat sinon 60 000 morts en quelques semaines...

Venant justement de ce Chemin-des-Dames, un petit point dans les airs qui avance vers le Sud, dans la brume matinale pas encore totalement dissipée. Pas de doute, c'est un avion. Français ? Allemand ? Probablement un Allemand, car, à cette heure matinale, un avion de reconnaissance français ne rentrerait pas déjà dans ses lignes.

1^{er} mai 1989, procession & communion.



Mai 1978



L'avion inconnu approche et se dirige vers la vallée de l'Aisne, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Soissons. Jacottet prend ses jumelles et le verdict tombe : biplan allemand, croix noires !

Mesguich et Jacottet le laisse venir. Le Morane-Saulnier survole en ce moment le plateau de Merval, au Nord de Fismes, et il a le soleil dans le dos. Pour l'instant, l'ennemi peut difficilement le découvrir. Encore quelques minutes — bien longues — à patienter.

Brusquement, Mesguich incline sur l'aile son Morane et le voilà à 30 mètres de l'adversaire, un superbe Albatros tout blanc sur lequel se détachent d'immenses croix noires sur les ailes.

Ce bel avion venu en reconnaissance dans les lignes françaises est piloté par le lieutenant Gerhard Wette et son observateur-mitrailleur a un nom célèbre : ober-leutnant, prince de Bulow-Bussow, neveu du général d'armée Von Bulow, commandant les VII^e-X^e armées et X^e de réserve. Il nous a battus à Charleroi avant de se faire battre à son tour sur la Marne par les armées des généraux Foch et Franchet-d'Esperey et ses troupes, en descendant vers cette rivière, sont passées par Arcy-Sainte-Restitue... et ont volé la chasse de Sainte-Restitue...

Au moment où s'amorce le combat, nos deux aviateurs de la M.S. 12 se posent la question : comment est armé l'adversaire ? Il est probable, comme tous les avions allemands, qu'il a une arme automatique alors de Jacottet n'a que son mousqueton de cavalerie. Ce que ne savent pas encore nos deux chevaliers de l'air, c'est que le prince Von Bulow est un tireur d'élite mais qu'il va se trouver gêné par un gros défaut que les Allemands n'ont pas encore résolu dans la construction de leurs avions : l'observateur-mitrailleur est placé à l'avant du pilote. Il suffit à l'avion attaquant de se tenir légèrement à l'arrière et au-dessus pour que le mitrailleur adverse, caché par l'aile supérieure, ne puisse tirer.

Dans une manœuvre prévue depuis longtemps, le lieutenant Wette vient de basculer son Albatros sur la droite pour dégager le champ de tir à Von Bulow qui ouvre le feu d'une rafale bien ajustée alors que Jacottet tire coup par coup. Le Morane-Parasol est criblé de balles mais le combat ne dure que quelques minutes.

Brusquement, l'Albatros descend verticalement en direction du sol, le moteur tournant encore à plein régime. Le pilote mortellement blessé d'une balle à la tête ne contrôle plus son avion. Le bel Albatros tout blanc se redresse puis plonge à nouveau pour s'écraser deux mille mètres plus bas à quelques centaines de mètres au Sud de la commune de Cuiry-Housse.



L'abbé chamoine Debrottonne né le 7 mars 1861 à Mondrepuis, fils de Louis Clovis et de Joséphine Vallerand ; ordonné prêtre en 1888 et curé d'Arcy depuis 1889; décédé à Arcy le 10 octobre 1942. Documents souvenirs retrouvés dans un missel de l'abbé Margerin du Metz.

INHUMÉS AVEC LES HONNEURS

L'ober-leutnant prince Von Bulow est tué dans l'appareil. Peut-être était-il déjà mort avant d'arriver au sol, ayant reçu une balle au ventre ? Le pilote Gerhard Wette, projeté à une dizaine de mètres des débris, meurt au bout de 20 minutes sans avoir repris connaissance. Il porte une grave blessure à la tempe gauche et l'on découvre que tous les deux sont décorés de la Croix de Fer.

Le Morane-Saulnier vainqueur revient se poser sur le terrain de la M.S. 12. Nos deux aviateurs en descendent et Navarre se jette au cou de Mesguich pour le féliciter, le faisant hurler. Navarre se retire et voit sa main gauche pleine de sang. Une balle de Von Bulow a atteint notre pilote à l'épaule droite. Il est emmené à l'ambulance chirurgicale pour y être soigné. Le lendemain, le bras en écharpe, l'adjudant-chef Mesguich va s'incliner sur les tombes de ses deux adversaires.

A Cuiry-Housse stationnent, en cette fin du mois de mai 1915, les 7^e et 8^e escadrons du 21^e chasseurs à cheval. Tous assistent au combat, à la chute de l'Albatros et sont tout de suite sur les lieux. Le médecin du détachement fait transporter les corps au village avant d'être cousus dans deux sacs.



Communion 1935, à gauche de l'abbé, Cécile Denizot et à droite Marie-Thérèse Pornon, ?, Raymonde Legros.

Parmi les garçons, le 2^{ème} à partir de la gauche est Célestin Marciniak, Jean Bussy (fils du berger de Servenay), Jean Chopin (fils des agriculteurs ferme fortifiée rue de Bucy) et un fils Marciniak (ouvrier agricole à Rugny).

Ayant été identifiés, Von Bulow et G. Wette se voient placer entre leurs jambes une bouteille portant leurs noms au moment de la mise en bière.

Au village d'Arcy-Sainte-Restitue, distant de Cuiry-Housse de cinq kilomètres, se trouve le chanoine Brotonne, curé de la paroisse et des environs. Dès la chute de l'avion allemand, il attelle son âne à sa petite charrette et part pour Cuiry-Housse. Il assiste et participe à la mise en bière avant de donner sa bénédiction.

Les malheureux vaincus sont inhumés avec les honneurs militaires, vers 6 heures du soir, en deux tombes séparées dans le petit cimetière du village, au pied de l'église.

Le médecin des chasseurs à cheval fait deux ballots des effets d'habillement des défunts et les dépose entre les mains de M. Coquillet, instituteur à Cuiry-Housse, faisant fonction de secrétaire de mairie. Sur le registre d'état civil de la commune, les décès sont enregistrés. Les deux corps sont là depuis trois ans quand, subitement, un matin de juin 1918...

L'abbé Brotonne devant la châsse exposée un mois de mai avant 1914 ; les vitraux de l'abside sont encore présents ! Au centre, la Vierge Marie et Jésus entourés des quatre évangélistes.



La sortie de la châsse en mai 19.. ; on reconnaît la portant (devant à droite) Ms Vasseur (de Rugny) et derrière lui Roger Thomas ; deux anciens pompiers volontaires du dernier corps de sapeurs d'Arcy.



UNE VISITE INATTENDUE !

A 15 kilomètres au Sud de Laon, entre les cours de l'Ailette et de l'Aisne, serpente sur 25 kilomètres le plateau du « Chemin-des-Dames », permettant de relier la route Laon-Soissons à la route Laon-Reims.

Cette petite route est maintenant connue du monde entier suite à l'offensive française du général Nivelle en avril 1917. Une bataille pour rien, avec beaucoup de morts, qui fera douter l'armée française pendant quelques mois.

La commune de Cuiry-Housse, occupée dès le début de la guerre, est redevenue française après la bataille de la Marne de septembre 1914 et va le rester plus de trois ans et demi. Voulant essayer de gagner la guerre avant l'arrivée massive des troupes américaines sur le sol de France, le général Ludendorff, après avoir poussé sur Amiens, depuis le 21 mars 1918 au matin, lance, le 27 mai, presque trois ans jour pour jour après la chute de l'Albatros à Cuiry-Housse, son offensive vers Paris avec les trois armées du Kromprinz-Impérial. Le lendemain, 28 mai 1918, Cuiry-Housse est redevenu allemand. Le 4 juin, l'ennemi est à Château-Thierry, borde la Marne où, comme en septembre 1914, il est arrêté. C'est alors que le chanoine Brotonne, toujours à Arcy-Sainte-Restitue, reçoit une étrange visite.

Une automobile arrive dans le village et ses occupants demandent à voir le curé. Ce sont tous des officiers et parmi eux le général Von Bulow, oncle de l'ober-leutnant Von Bulow, abattu en combat aérien le 26 mai 1915. Avec les officiers allemands, le curé



1^{er} mai 1936, procession revenant du cimetière ; le petit abbé Brotonne est difficile à apercevoir ! Après les travaux d'électrification de 1927-1932, s'ensuit un plan d'alignement des rues avec pose conjointe de canalisations pour les eaux usées.

va reconnaître les tombes des deux aviateurs qui seront exhumés quelques années après la guerre, une nuit, presque clandestinement.

Alors que le général Von Bulow exprime ses remerciements au chanoine Brotonne pour son dévouement lors de l'inhumation de son neveu, ce dernier ne perd pas la tête et raconte au général comment ses troupes ont dérobé, fin août 1914, la châsse de Sainte-Restitute et souhaite qu'elle reprenne sa place dans la petite église.

Le général promet d'intervenir et quelques jours plus tard elle est de retour dans la paroisse. On a laissé entendre que le chanoine avait tenté, sans succès, la libération de prisonniers français mais ce ne fut jamais confirmé.

Le 18 juillet 1918, le général Foch, devenu chef suprême des armées alliées, lance son offensive qui va aboutir à la seconde victoire de la Marne.

Le 26 juillet, la mort dans l'âme, sachant qu'il a perdu la guerre, le général Ludendorf donne l'ordre de la retraite. Cette région du Tardenois se trouve délivrée par l'armée du général Mangin... mais la châsse est dérobée une seconde fois par les soldats de cette armée allemande en retraite. Elle n'ira pas loin et les troupes françaises vont la récupérer après l'attaque du 8 août 1918, en s'emparant de la ville de Braine. Vint le 11 novembre et l'armistice...

Depuis, chaque année, entre le 1^{er} et le 27 mai, la châsse est exposée dans l'église et les fidèles passent au-dessous. On la porte aussi sur un dolmen dans le cimetière où les jeunes enfants qui vont marcher dans l'année sont invités, avec l'aide de leurs parents, à poser leurs petits pieds sur le dolmen.

Devenue sainte après son exécution en 275, Restitute n'avait certainement jamais imaginée se retrouver, 16 siècles plus tard, mêlée à une histoire d'Albatros tombé en combat aérien !

Mais elle est volée de nouveau en 1918 ; vers le 28 juillet les Allemands la remontent à Hirson! ...

La retrouvaille des objets (châsse et une cloche) ayant pu suivre la visite de l'Allemand par simple hasard... Mme Debia-Herbelin dit à M. Bernard Ancien que c'est grâce à son père alors maire d'Arcy car ce dernier aurait noté la date de l'enlèvement et le nom de l'officier.

La châsse est envoyée à Braine car il est pensé qu'elle appartenait à l'abbatiale où l'abbé Brotonne accompagné du maire Alfred-Amédée Demoury vont la récupérer. Elle est restaurée par les Beaux-arts en 1922 et l'abbé Brotonne y replace les reliques !

Note affichée à l'entrée de l'église par l'abbé Brotonne.

Les pèlerins qui viennent à Arcy vénérer les reliques de Sainte Restitue apprendront avec plaisir que la Châsse de la Vierge martyre est de retour dans la paroisse après avoir été enlevée par les Allemands.

Elle a subi quelques dégradations dans le cours de son exil, mais elle est parfaitement réparable.

On acceptera avec reconnaissance l'obole des pieux pèlerins qui voudraient bien contribuer à sa réparation.

A signaler aussi aux familles qui ont perdu quelqu'un des leurs sur le territoire de la commune dans l'invasion de 1918 la Confrérie des morts établie dans l'Église d'Arcy de temps immémorial.

Tout défunt, moyennant une offrande de 5 fr. une fois donnée, est inscrit sur le tableau de la Confrérie et a droit à perpétuité aux prières qui se font dans l'église en faveur des âmes du purgatoire.



Ainsi finit l'histoire de la **châsse** dans le chaos de la guerre 1914-18.

Et les reliques ? Il est relaté que le 22 mai 1918, l'abbé Brotonne emporte le contenu de la châsse dans son exode c'est-à-dire des parcelles de reliques enveloppées dans un morceau de taffetas rose, portant d'un côté le sceau de Mgr Jean Claude de Beaulieu et scellé de l'autre côté du sceau de Mgr Charles Joseph Henri Binet et un petit os enveloppé dans un ruban bleu.

La châsse récupérée, et restaurée en 1922, l'abbé Brotonne replace le tout dedans : les reliques dans la boîte de plomb soudée ; le tout renfermé dans un coffret de bois scellé de 5 sceaux.

33, 15



1^{er} Mai 1946, la procession monte sur le savart du cimeti re pour d poser la ch sse sur la pierre laye dite le dolmen. Les banni res en poupe, celle de la vierge port e par les filles et celle de St-Nicolas par les gar ons.



Restaur es sous M. Emile Fortier maire, les banni res sont livr es et remises dans l' glise par un ouvrier ayant fait la restauration...Merci au revoir...Apr s 'le vin d'honneur' pour cet  v nement, le petit comit  municipal de r ception des banni res retourne les admirer et...Ils constatent que l'ouvrier avait d rob  un des lys de St Nicolas !

Procession du 1^{er} mai 1946, rue de Branges à Arcy-Ste Restitue.



Le pèlerinage de Ste-Restitue. Le pèlerinage chrétien s'est succédé sans que des documents certains précisent depuis quand. On le date de **851** selon des documents tardifs de la fin du XVI^{ème}, trop tardifs pour être sûrs. Si bien que la dévotion à Ste-Restitue, comme celle de N.D. de Liesse est de manifestation obscure et tardive étayée par des documents douteux (selon B. Ancien). Mais il existait déjà en 1247.



27 mai 1936, communion et fin du pèlerinage du culte de Ste Restitue. La procession fait halte devant un reposoir provisoire ; en effet le pignon de la fontaine est détruit depuis 1918.



Retour de la procession à l'église.



27 Mai 1936, recueillement des pèlerins au monument aux Morts vu sous 2 angles différents ; pompier et garde-champêtre, Lucien Denizot se reconnaît à la forte stature (le porteur du milieu).



Société Historique de Soissons

Ordonnance épiscopale du 22 février 1870 concernant le pèlerinage et les offices de Ste Restitue (sic) de Jean Jules Dours évêque de Soissons & Laon, assistant au trône pontifical: « Le 30 avril au soir a lieu la cérémonie de la descente de la châsse avec procession à la chapelle où la châsse est déposée sur l'autel même. Pendant le mois de mai elle reste exposée dans la nef. La remise de la châsse se fait le 1^{ier} dimanche de juin ou le lundi de la Pentecôte lorsque cette fête tombe dans le mois de juin. Pendant les cérémonies des cierges allumés devront être entretenus près des reliques. »

(suite de l'ordonnance épiscopale) :

« Avant la messe aura lieu la procession à laquelle on portera la châsse. On y chantera au départ les litanies des saints avec l'invocation de Ste Restitue (sic), 3 fois répétées.

Au cimetière on récitera le psaume « De Profundis » puis la procession ira à la fontaine en chantant l'hymne des vierges. Puis en revenant à l'église on chantera le cantique « Benedict us »

FÊTE DES 1^{er} ET 27 MAI

Procession au Cimetière et à la Fontaine
Au départ jusqu'au Cimetière.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe eleison.
Christe eleison.
Christe eleison.
Pater de corde Dei, miserere nobis.
Filius uterque sancti Dei, miserere nobis.
Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genetrix, ora pro nobis.
Sancta Virgo Virginitas, ora pro nobis.
Sancta Michael, ora pro nobis.
Sancta Gabriel, ora pro nobis.
Sancta Raphael, ora pro nobis.
Omnes sancti Angeli et Archangeli, orate pro nobis.
Omnes sancti bestiarum Spirituum Ordines, orate pro nobis.
Sancti Joannes Baptista ora pro nobis.
Sancti Joseph ora pro nobis.
Omnes sancti Patriarchae et Prophetae, orate pro nobis.
Sancte Petre, ora pro nobis.
Sancte Paulus, ora pro nobis.
Sancte Andrie, ora pro nobis.
Sancte Jacobe, ora pro nobis.
Sancte Joanne, ora pro nobis.
Sancte Mattheo, ora pro nobis.
Sancte Marc, ora pro nobis.
Sancte Thome, ora pro nobis.
Sancte Mattheo, ora pro nobis.
Sancte Barnabe, ora pro nobis.
Sancte Luce, ora pro nobis.
Sancte Marce, ora pro nobis.

HYMNE A SAINTE RESTITUE

Virginitatem, Deus alique tuos.
Sensu inebria, membra per amorem.
Dum faves quae non solum videri
Fecit, nec moris ?
Procul arde, sicuti sicuti
Molle dat parva laborare corpus.
Non sum vixit, membra sicuti.
Christe colorum.
Non gratia plura, velle, sed illa
Integritas possunt videri sicuti.
Quis sacri crucis magis ordinatus
Arde sicuti

(Suite) Article 8 : M. le curé d'Arcy pourra réciter en forme de bénédiction sur la tête des pèlerins les versets 15,16,17 et 18 du 16^{ième} chapitre de l'évangile selon St Marc.
Art. 9 : Le linge à bénir est déposé sur une table près de l'autel de Ste Restitue. etc....

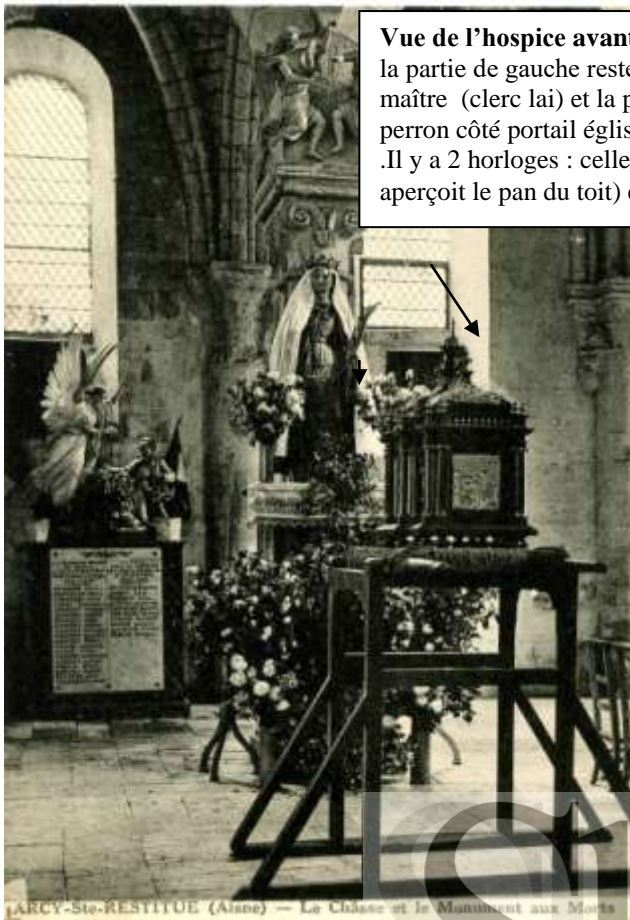
(Suite) Les offrandes que les pèlerins déposeront dans les troncs placés près de la châsse seront consacrées à l'ornementation de l'église et appartiendront à la Fabrique. Il en sera de même des offrandes qui seraient déposées dans le tronc placé dans la chapelle de Ste Restitue près de la statue contenant une relique de cette bienheureuse vierge.

N.B.
L'évêque écrit Ste Restitue et non Ste Retitute, comme il s'est généralisé de faire quand il s'agit du nom de la sainte.

FÊTE DES 1^{er} ET 27 MAI

Cantique à Sainte Restitue

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



Vue de l'hospice avant 1913. Après la Révolution, la partie de gauche reste l'école et le logement du maître (clerc lai) et la partie de droite avec le perron côté portail église, la maison commune. Il y a 2 horloges : celle communale (dont on aperçoit le pan du toit) et celle de la paroisse.



Et les pèlerins ?

Des dossiers de l'ancienne cure d'Arcy, M. Jeannesson a extrait ceci :

Le 5 juillet 1513 : « Devant nous **Gilbert de Launoy**, maire et garde de la Justice d'Arcy pour noble et honoré **Gérard d'Athies** chevalier seigneur d'Arcy comparent **Jehan Bourguin** vénérable et discrète personne prêtre de l'église, monastère de St Jean des Vignes et Nicolas Cahière et Gilles Carré marguilliers, le tavernier Pierre Picart revendique le droit de jouir d'une chambre en la dite église, où sont logés les malades venants accomplir neuvaines et affluents pour implorer la grâce de Dieu et recouvrer leur santé par les mérites de la glorieuse martyre Mme Ste Restitue, pour faire les neuvaines en ladite église. Pour regarder les malades en ladite église sous licence et permission du curé. » **Autres cas** :

« En la chambre de l'église pour les malades, Pierre Regnart et sa femme se permettent de menor en la dite église aucune malades et leur faisaient faire les cérémonies. Ils portaient ...verges pour corriger certains malades sans la permission et le consentement ... (illisible ; du parent ou du desservant : note de B.Ancien). Ils avaient logé une jeune fille de Montfaucon qu'était venue faire ses neuvaines en l'église d'Arcy et l'ont battue de verges.

1629 : « Sans l'aveu et dénombrement fourni par le curé à Henry duc de Montmorency seigneur d'Arcy.... Les chambres assises devant la place dite église, lesquelles chambres ont été données pour loger les pauvres malades, chargées de 112 deniers de rente 9 sols. »

1692 : Déclaration du temporel de la Fabrique d'Arcy par Caillois marguillier : « Les chambres sises devant, sur la place a donné pour les malades lesquelles servent d'école, au clerc et de prison. L'église n'en retire rien. »

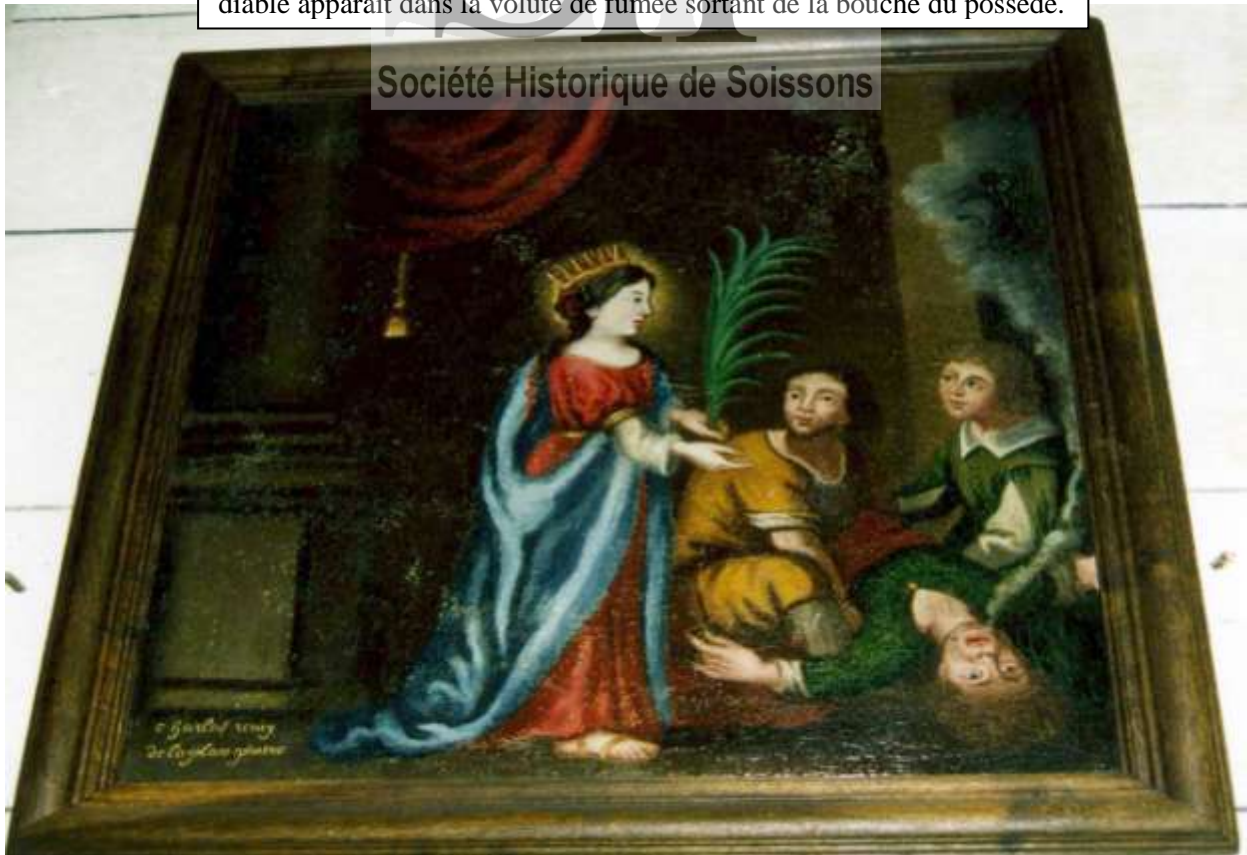
A gauche de l'abside, il y a une chapelle voûtée et une sallette couverte d'un plancher et qui semble avoir eu une salle haute genre grenier. Cela semble tout simplement des réduits pour les pèlerins les plus indigents ou malades sous les soins des sœurs.

Au siècle suivant la Fabrique a d'autres chambres « devant la place de l'église pour loger les pauvres malades (acte de 1629) ; certains d'eux privilégiés car en communication directe avec l'église. »



Ex-Voto de Marie Mauroy de Coucy le Château revenue du pèlerinage du 1^{er} mai AN 1703, guérie d'une maladie caduque dont elle a été travaillée l'espace de 6 mois.

Ex-Voto de la guérison d'un épileptique que 2 hommes soutiennent devant la sainte qui s'avance avec la palme de martyr. La figure du diable apparaît dans la volute de fumée sortant de la bouche du possédé.





Le 6 juin 1673, le pape Clément X avait accordé une indulgence plénière à tous les fidèles qui, après avoir rempli les conditions ordinaires, visiteraient l'église d'Arcy le 1^{er} et le 27 mai. Indulgence valable seulement 7 ans !

28 octobre 2001 après sa messe d'adieu à ses paroissiens l'abbé Margerin du Metz se recueille une dernière fois devant l'autel de la sainte. Il part en maison de retraite à St Quentin après 58 années de service à Arcy. Mais il était officiellement en retraite le 31 décembre 1997.

4 mars 1980, M. Bernard Ancien, président de la Sté Historique de Soissons et ami de l'abbé Margerin, écrit dans une note : « l'abbé vient de recevoir de l'évêché une longue liste de saints historiquement douteux qu'il va falloir proscrire du culte.

Ste Restitute est du nombre « à mettre en enfer » ; avis est demandé aux curés susceptibles de donner des preuves historiques qui manquent. L'abbé, si fidèle aux cérémonies de son pèlerinage est très peiné. Ce pèlerinage est le seul du Soissonnais encore fréquenté ; Neuilly-St Front est tombé ; les offices de Ste Clotilde à Vivières tiennent encore. Affaire à suivre, attendre la publication du nouvel ordinaire diocésien. »

Le 1^{er} mai 1969 à Arcy, lors de la messe environ 200 personnes et les pompiers en tête ont tenu à passer sous la châsse. L'abbé Margerin rénova la réunion à la fontaine vers 1950 mais en février 1980, il en est prié d'arrêter.

N.B. Interrompu pendant la guerre, le pèlerinage reprend en 1946.



Ex-voto du XVIII^{ème}



1^{er} mai 1989 : La procession monte au cimetière. L'abbé Pierre Margerin du Metz est au centre.

Pèlerinage : Le **1^{er} mai** serait la date d'arrivée des reliques de la sainte vers 851 à Arcy et le **27 mai** la date de son martyr à Sora.

Extrait Etat-Civil d'Arcy:

« Le 20 jour de septembre audit **An 1660** a été baptisée Restitue fille de Charles Rigaut et de Magdaleine Fouquet de la paroisse de Lyme ; ladite Fouquet étant accouchée en cette paroisse venant en pèlerinage, le parrain est Jean Rigaut et la marraine et Catherine Fouquet par moy prêtre soussigné ».

1946



Confrérie des Morts et des Vivants de Ste Restitute

CONFRÉRIE DE SAINTE RESTITUTE

Etablie dans l'église d'Arcy

(Diocèse de Soissons)

La Confrérie de sainte Restitute établie dans l'église d'Arcy, de temps immémorial, du consentement de l'autorité diocésaine, a été une première fois confirmée par ordonnance épiscopale de Jean Millet, évêque de Soissons, le 28 novembre 1449. Le prélat daigna même accorder une indulgence de quarante jours à tous et à chacun de ses bienfaiteurs, ainsi qu'à tous ceux qui s'y feraient inscrire dans la suite. Cette faveur, jointe à la haute approbation du premier pasteur du Diocèse, ne manqua point d'attirer les bénédictions divines sur cette pieuse institution. De nombreux documents, contenus dans les archives paroissiales, attestent qu'elle fut longtemps très florissante. Elle survécut à la ruine de tant d'autres associations semblables disparues pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier. Toutefois, soit avant, soit après cette époque néfaste, plusieurs de ses anciens statuts tombèrent en désuétude ou furent oubliés. Le temps



Chapelle Ste Restitute, carte postale datée 1908 avec à gauche, un panneau de la confrérie. Photo ci-dessous, panneau avant restauration. Bien des noms sur les étiquettes sont devenus illisibles ; l'épais registre des confréries détenu au presbytère reste introuvable !





En 1693, il y avait toujours la Confrérie du Rosaire fondée en 1634.

d'ailleurs, en y apportant certaines modifications, avait rendu nécessaire une nouvelle réglementation. Le 22 février 1870, Monseigneur Jean-Jules Dours, ancien évêque de Soissons et Laon, rendit une ordonnance, en vertu de laquelle Sa Grandeur déclarait « approuver et confirmer la Confrérie de sainte Restitute existant depuis un temps immémorial dans l'église d'Arcy » et lui donnait pour règlements de nouveaux statuts.

Nous en extrayons ce qui suit :

I. — But de la Confrérie.

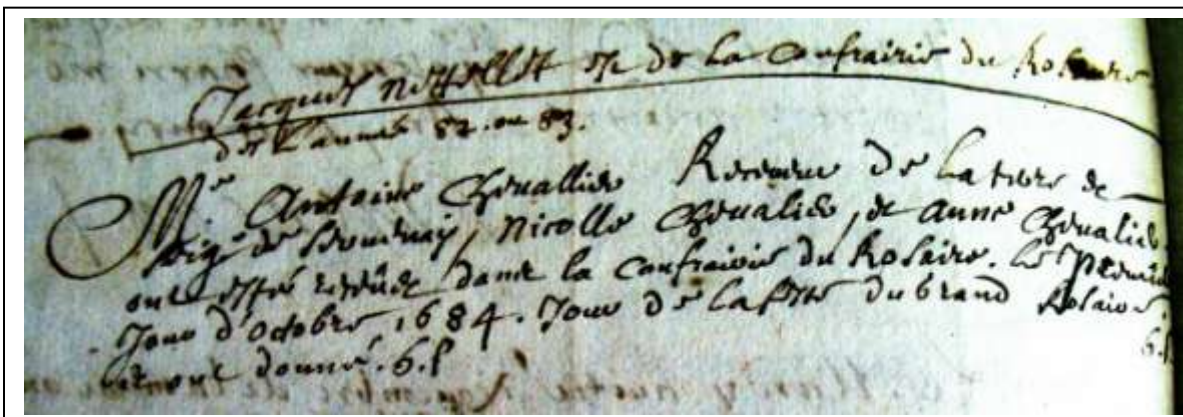
La Confrérie de sainte Restitute a pour but de mettre les associés sous la protection particulière de sainte Restitute, vierge et martyre. (Art. 1^{er} de l'ordonnance de Monseigneur Dours) En imitant à imiter ses vertus, elle leur offre un puissant moyen de salut et leur obtient l'intercession et le secours de cette glorieuse vierge, pendant leur vie et après leur mort.

II. — Ses avantages.

L'administration de la Confrérie, composée, au spirituel, de M. le Curé d'Arcy, comme supérieur et directeur, et, au temporel, du Bureau des Marguilliers de la Fabrique (art. 2 et 3), fait acquitter, chaque année, un certain nombre de messes pour les confrères vivants et un nombre égal pour les confrères décédés ; — en outre, le lundi qui suit le 5 juillet, un service solennel pour les confrères défunts. (Art. 2, 3, 6, 7.)

Toutes ces messes, excepté le service célébré en juillet, se disent dans la chapelle de sainte

« Jacques Mittellet Mr de la confrérie du Rosaire de l'année 87 ou 83. M Antoine Chevallier Receveur de la terre de la seigneurie de Servenay, Nicolle Chevalier, de Anne Chevallier ont entré ... dans la confrairie du Rosaire ... jour d'octobre 1684, jour du grand Rosaire et ont donné. 6.P »
(sous réserve de bon décryptage)



Jehan Misericordie Divina Sufficiensis Eius **Francis** vniuersis fidei-
 bus salutem in domino sempiternam. Faciem vestram iustitiamur. et quae legationem credimus. et certe si illi
 dnm de cuius hic curam y comitis impetore diligencia vigilans qd tunc iussimus in sapientia
 studemus. Eanc amosim temporibus antiquis de consensu qd edicissimum interum iustitia sui
 merita iustitiam d' arcis. sancte restitute vestre d'rosche assidue qd celebrata conficiat quod
 ad laudem dei et honorem y ius sancte restitute. Et proinde plurime salutem dicit illi
 ac aliorum honore videri. notie fuerit humiliter supplicatum quia dicitur confirmata dicitur certe
 ordinatibus honeste per eosdem factis ve statuta nostra pontificali auctoritate confirmare et appre-
 hite dignatemur. Vtolum igitur facimus vnos attenden premissa ad laudem et h. iorem
 da ve vniuersale restitute loci y eorum celestis fore facta. predicta confirmari vt ordinata
 qd vniuersa neli est vt qd tunc iussimus laudamus d'prehensimus et confirmamus. Et ex vobis
 gratia dno omnia et singulis bene fructibus confirmati predicti iustitiam vniuersa vniuersa
 in quadraginta. necnon qui ad missas dicit confirmate accessimus quadraginta diebus ad
 p'one de dei omnipotentis. et beatorum ap'olorum petri et pauli missarum d' conficiendo honorificam
 clarissime iustitiam remissione peccatorum. Quod ut sciam per se et tunc bue vniuersa
 p'one hanc in sigilli appensione facimus h'orian. Datum Soissons die 28. mensis novem-
 b'ris anno d'ni millesimo quodringentesimo quadraginta nono die tricesima octava mes-
 sis.

Traduction du texte portant Confirmation de la Confrérie de Ste Restitute

Jehan (Millet) par la miséricorde de Dieu, Evêque de Soissons donne à tous les fidèles du Christ son salut éternel dans le Seigneur. Nous estimons conforme à la raison et également excellent de manifester sa sollicitude par l'amour du Seigneur, nous la portons dans notre coeur et nous nous efforçons de l'accroître avec un zèle vigilant autant que nous le pouvons. Cette sollicitude a été de mise depuis les temps les plus reculés, avec l'accord unanime des Anciens, dans cette église paroissiale d'Arcy.

Une Confrérie honorait réglementairement et assidûment notre Sainte Restitute pour la gloire de Dieu et l'honneur de Sainte Restitute. Et il est connu que pour leur paix la plupart des habitants de cette ville et des autres honorables personnes nous ont supplié humblement. C'est pourquoi nous estimons digne d'attacher du prix et de confirmer, "de notre autorité pontificale" d'établir et de réglementer cette Confrérie avec certains honorables organisations. Nous faisons donc savoir de ne pas attendre de préalables pour louer et honorer Dieu et notre bienheureuse Restitute et la confier à la dite Confrérie et nous l'ordonnons autant que cela dépend de nous, et nous le recommandons, nous l'approuvons et nous le confirmons autant que nous en avons le pouvoir.

"- passage difficile à déchiffrer - Cela semble concerner l'octroi de 40 jours d'indulgence pour les bienfaiteurs de la Confrérie, pour la rémission de leurs péchés s'ils font confiance aux bienheureux apôtres Pierre et Paul."

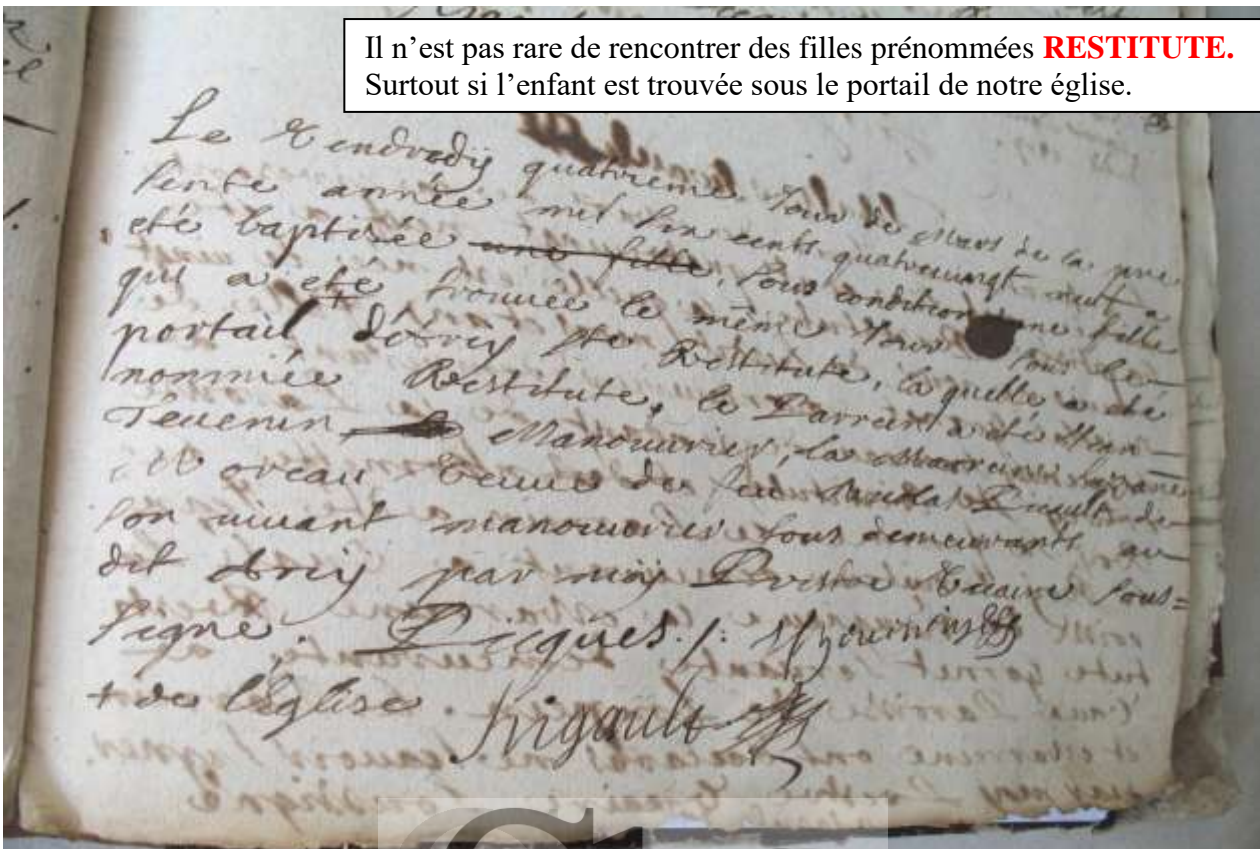
Et pour que cet acte se perpétue dans les temps à venir, nous le confirmons en apposant (mot à mot - en faisant pendre -) notre sceau sur cette lettre.

Donné dans la ville de Soissons, l'an du Seigneur 1449, le 28 du mois de Novembre.

Mgr Jean Millet officialise l'institution de la Confrérie « pour louer et honorer Dieu et notre bienheureuse Restitute », le 28 novembre 1449. Le document rédigé en latin ci-dessus est celui contenu dans la châsse.

(document de M. Pinault ancien président de la Sté Historique d'Oulchy le Château).

Il n'est pas rare de rencontrer des filles prénommées **RESTITUTE**.
Surtout si l'enfant est trouvée sous le portail de notre église.



Extrait Etat-Civil du vendredi 4 mars 1689 :

« a été baptisée (une fille) sous condition une fille qui a été trouvée le même jour sous le portail d'Arcy Ste Restitute, laquelle a été nommée **RESTITUTE**, le parrain a été Jean Teuenin manouvrier, la marraine Suzane Moveau veuve de feu Nicolas PICAULT de son vivant manouvrier . sont demeurant audit Arcy par moy prestre vicaire soussigné, *Piques*. »

Photo 2003



Société Historique de Soissons

Sœur Restitue



Sœur Restitue est née Hortense, Augustine Martin à Reims le 9-1-1872, décédée à Charly le 7-2-1944. Sa sœur Maria épouse Cerveaux (le couple a 10 enfants) habite à Arcy-Ste-Restitue, la maison à côté du lavoir. Devenue religieuse infirmière de la communauté de Notre-Dame du Bon Secours, elle prend le nom de la sainte dont le nom est associé dès les débuts des pèlerinages à celui d'Arcy.



27 mai 1938. Fête de Ste Restitute et 50tenaire sacerdotal de l'abbé Brotonne (1861-1942) (curé à Arcy depuis 1889). Il est nommé ce jour chanoine honoraire de la cathédrale de Soissons.

Restitute, devant la châsse qui contient ses reliques.

III. — Conditions d'admission.

Tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe peuvent faire partie de la Confrérie.

Les parents qui veulent y agréger leurs enfants sont tenus de présenter le certificat de leur baptême, s'ils ont été baptisés ailleurs que dans l'église d'Arcy.

Pour avoir part aux faveurs spirituelles de la Confrérie, il faut remplir les conditions suivantes :

1^o Faire inscrire son nom sur les registres de la Confrérie ;

2^o Réciter chaque jour, après les prières du matin et du soir, l'invocation suivante : *Sainte Restitute, priez pour nous ;*

3^o Réciter chaque dimanche, outre l'invocation précédente, l'oraison à sainte Restitute. (Les parents qui ont agréger leurs enfants à la Confrérie doivent avoir le soin de réciter ces prières pour eux) ;

4^o Faire une offrande de vingt-cinq centimes le jour de son inscription sur les registres de la Confrérie ; et, annuellement, une autre offrande de quinze centimes. (Ces offrandes donnent, de plus, droit à une part dans le fruit des messes que la Confrérie fait acquitter chaque année pour les confrères vivants.)

Pour avoir part aux messes que la Confrérie fera célébrer pour les défunts, il ne suffit pas d'avoir été membre de la Confrérie et d'être mort.

III. — Conditions d'admission.

Tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe peuvent faire partie de la Confrérie.

Les parents qui veulent y agréger leurs enfants sont tenus de présenter le certificat de leur baptême, s'ils ont été baptisés ailleurs que dans l'église d'Arcy.

Pour avoir part aux faveurs spirituelles de la Confrérie, il faut remplir les conditions suivantes : etc.....

Une nouvelle réglementation est issue le 22 février 1870 par la miséricorde divine et la grâce du St Siège Apostolique, Mgr l'évêque de Soissons & Laon Mgr J.J. Dours :

Art 7 : La Confrérie fera célébrer en outre le lundi qui suit le 5 juillet, un service solennel pour les confrères défunts. Nous fixons ainsi qu'il suit les honoraires du services, total de 9 F.

Au célébrant 3 F, au chantre 1,50 F, au 2^{ème} chantre 1,00 F, aux enfants de chœur 1,50 F, aux sonneurs 2 F.

en communion avec l'Eglise, il faut de plus qu'une offrande de deux francs soit faite, une fois pour toutes, au nom du défunt. Les noms des confrères qui sont dans ces conditions seront inscrits sur un registre spécial et ils auront droit à toujours aux prières de la Confrérie.

Lorsqu'un confrère viendra à décéder, les parents ou amis du défunt sont invités à en donner avis à M. le Curé d'Arcy. Ils auront soin en même temps de présenter une attestation de sa mort chrétienne. (Art. 1er, 4, 8.)

...en communion avec l'Eglise, il faut de plus qu'une offrande de Deux francs soit faite, une fois pour toute, au nom du défunt. Les noms des confrères seront inscrits sur un registre spécial et ils auront droit à toujours aux prières e la Confrérie.

Lorsqu'un confrère viendra à décéder, les parents et amis du défunt sont invités à en donner avis à M. Le curé d'Arcy. Ils auront soin en même temps de présenter une attestation de sa mort .. Art, 1^{er}, 4, 8.



Fait rarissime... Le 1^{er} mai 1985, Mgr Labille, évêque de Soissons & Laon en présence de l'abbé Margerin du Metz, ouvre la châsse pour y déposer un document identifiant de nouveau les reliques de la sainte (derrière Mg Labille se reconnaissent Mlle Duroizel de Branges et M. Jacques Pascard).

Depuis 50 ans la châsse n'avait pas été ouverte et aucun papier n'était venu compléter ce reliquaire.

Ainsi la châsse contient en plus de débris et petits os de reliques brûlées sous la révolution, un parchemin de 1449, confirmation de la Confrérie de Ste Restitue, une note de Mgr J.Claude de Beaulieu du 8-7-1803, une de Mgr J.J. Dours du 23 avril 1873, un procès verbal des reliques de 1906 et une lettre de Mgr Mennechet du 13 juin 1931.

Note manuscrite de l'abbé Manable (curé d'Arcy de 1853 à 1857) précise :

« il se dit une messe tous les mois devant la châsse de la sainte pour les membres de la Confrérie. En mai, juillet, septembre, novembre, janvier, mars pour les confrères vivants. Les autres mois la messe est dite pour les confrères défunts. »



Sur les côtés de la châsse : Un miracle de la sainte dans la famille où elle loge à Sora (Italie) et qui se convertit. Le bébé mort-né au passage de la châsse qui crie « Arrête ici »



La châsse photographiée le jour des funérailles de l'abbé Margerin du Metz le mercredi 1^{er} juin 2005. Flagellation de la sainte dénudée .
Le motif de la plaque de front : décapitation de la sainte sur la rive du fleuve Liris le 27 mai l'an 275 où sa tête est jetée.



Vues inhabituelles de la châsse prises le jour des funérailles du dernier curé à demeure de la paroisse, l'abbé Gérard Margerin du Metz décédé le dimanche 29 mai 2005, jour de la célébration du martyr de la sainte qui clôt traditionnellement le fameux pèlerinage qui s'ouvre le 1^{er} mai, jour d'arrivée des reliques dans le village en 852.

A l'origine cite l'abbé Pécheur dans ses annales du diocèse de Soissons (1895) : « L'évêque Jacques de Hacqueville est venu consacrer le nouveau grand autel consacré à St-Martin le 3 octobre 1621, et y dépose dedans des parcelles des reliques de la sainte Restitue. Le 29 avril 1646, Simon le Gras, son successeur, les transfère dans une châsse d'ébène décorée de plaques de cuivre repoussées et dorées. » Les plaques de cuivre sont vendues sous la Révolution et les reliques brûlées sur une dalle de l'église. Elle est restaurée après le Concordat de 1803.

Documents renfermés dans un petit coffret en bois à l'intérieur de la Châsse avec le reste des reliques (quelques ossements sauvés sous la Révolution) :

- Note de Mgr J.C. de Beaulieu datée du 8-8-1803, authentifiant la châsse restaurée et les reliques ;
- Lettre de Mgr J. Jules Dours du 22 avril 1873 ;
- Procès verbal de l'enlèvement des reliques du reliquaire en 1906 ;
- Le parchemin de 1449 confirmant par Mgr Jean Millet la confrérie de Ste-Restitue ;
- Lettre de Mgr Ernest-Victor Mennechet du 13 juin 1931.

La châsse sera ouverte de nouveau en 1985 par Mgr Labille en présence de l'abbé Margerin.